

## POLLUTION SONORE A ORAN Un mal ignoré

Les embouteillages au niveau des artères principales d'Oran avec les bruits de moteurs, les chauffeurs qui usent et abusent de klaxon, les colporteurs d'eau douce, qui aussi à coups de klaxon strident, sillonnent quelquefois tôt le matin les cités périphériques pour alerter les ménagères, etc. sont autant de désagréments voire un phénomène de pollution inquiétant. C'est ce qui a été mis en avant par le professeur Rezkallah de l'université d'Es-Sénia, qui intervenait récemment lors d'une journée d'étude sur la ville, à l'occasion de la Journée nationale de la ville, en expliquant que le bruit est en effet considéré comme un polluant de l'environnement urbain et ses effets sur la santé des citoyens sont connus : surdité, anxiété, trouble du sommeil, hypertension.

Cet enseignant a, lors d'une étude, évalué, dans la ville d'Oran, les différents seuils de nuisance



sonore et ses résultats sont éloquentes. Ainsi, si dans la réglementation, les niveaux sonores maximum admis dans les zones d'habitations et sur les voies publiques sont de 70 décibels en période diurne et 45 décibels en période nocturne, le constat fait à Oran est vraiment alarmant.

Les mesures sonométriques relevées à titre d'exemple à l'intérieur et aux alentours du CHUO

sont de 60 à 75 décibels soit un dépassement de 15 à 30 décibels et cela, alors que l'on se trouve dans une enceinte hospitalière et par conséquent plus protégée. Au niveau des principaux carrefours, les mesures ont montré des niveaux maximum de bruit comme le rond-point de l'USTO avec plus de 70 décibels, la place Roux 77 décibels, le lycée Lotfi 82 décibels !... Les dépassements des

valeurs réglementaires, note l'auteur de l'étude, varient de 4 décibels à 24 décibels, ce qui est énorme. Mais plus grave, les normes disent que dès que l'on dépasse les 70 décibels, l'on se trouve dans des niveaux industriels. Donc, c'est dire le degré de nuisance que supportent les citoyens de façon insidieuse puisqu'ils n'ont pas conscience des répercussions, ce que "bruit" quotidien, sur leur état de santé.

De même, à proximité de certains établissements scolaires, les niveaux sonores maximums mesurés varient aussi de 79 à 80 décibels.

Les causes de cette situation sont l'accroissement du trafic de véhicules, la saturation des voies. Cela pose par extension le problème des transports en commun public et les Oranais attendent donc avec impatience de voir se réaliser le projet du futur tramway.

Fayçal Moulay

## Une tempête de sable s'abat sur Adrar

Si dans les régions du nord, de temps à autre, la pluie fait son apparition, ici dans la wilaya d'Adrar, les habitants ont droit au tourbillon de poussière.

Hier, de bon matin, un épais manteau de nuage gris recouvrait le ciel et voilait aussi le soleil. Déjà les voitures étaient recouvertes d'une fine couche de poussière.

Aux alentours de onze heures, le temps changeait brusquement. Le ciel s'obscurcit et une tempête de sable déferla, obligeant d'abord les automobilistes à allumer leurs feux de

position. La visibilité était nulle. Les gens couraient et se démenaient dans tous les sens craignant la chute de câbles électriques.

Pour les ménagères qui ont accompli le geste rituel de nettoyage tôt le matin, elles étaient servies. Les grains de sable s'infiltraient partout et tous les meubles et tapis se retrouvaient ainsi eux-aussi à la merci de Dame nature.

A midi trente, à la sortie des classes, le vent soufflait encore avec une rare violence. Les élèves

s'abritaient comme ils pouvaient. Souvent les têtes dissimulées d'un chèche. Même le visage y passait. Autrement, les yeux risquaient de faire mal. Même à l'intérieur des maisons, le gémissement plaintif du vent faisait peur.

A deux heures, retour aux classes avec le vent. Au courant de l'après-midi, il reprit de plus belle.

On ne voyait presque rien. Les arbres, les câbles, les personnes sont secoués dans tous les sens. Chacun voulait vite rentrer chez lui. La

tempête faisait rage. Un mur en toub s'est écroulé en plein centre-ville.

Il faut saluer l'esprit d'équipe des gens qui travaillaient dehors puisqu'on procéda activement à l'embellissement de la ville. Tous ont bravé la tempête.

Aux environs de 19 h, la force et la puissance de la tempête commençaient à se dissiper pour laisser place à une accalmie.

Aujourd'hui, le ciel bleu qui faisait la fierté des Adraris refit surface apportant la sérénité.

EI-Hachemi

## TLEMEN

### Intenses activités des services de sécurité

Dans le cadre de leurs activités ordinaires, plusieurs interventions ont été effectuées au cours de cette semaine par les différents services de sécurité de la wilaya de Tlemcen. Agissant sur des informations, les éléments de la Gendarmerie nationale ont procédé à l'arrestation de deux personnes en possession de 10 quintaux d'oranges. Cette marchandise était dissimulée dans deux véhicules de marque Peugeot 505 et un IPCO qui se dirigeaient vers Tlemcen pour être livrés. Les mis en cause ont été

présentés devant la justice. Toujours dans le cadre de la lutte contre le crime, la police judiciaire de la daïra de Maghnia a saisi une quantité de 1 kg de kif à bord d'une Renault 21, plus

précisément à Haï El-Azzouni. Une enquête a été diligentée pour identifier les personnes impliquées dans cette affaire. Par ailleurs, huit individus ont été arrêtés pour immigra-

tion clandestine. Ces personnes âgées de 20 à 34 ans ont été refoulées d'Espagne vers le port de Ghazaouet et sont toutes originaires de l'Ouest.

Faïza B.

## RELIZANE

### Découverte d'un nouveau-né sans vie à Jdiouia

Un nouveau-né de sexe féminin a été découvert sans vie, dissimulé dans un sac en plastique au lieu-dit El-Hadj Bouziane dans la commune de Jdiouia, à 21 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Relizane. Avisés, les éléments de la

Protection civile ont transféré le corps du bébé à la morgue du secteur sanitaire Ahmed-Francis. Une enquête a été aussitôt ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet acte.

A. Rahmane

## BECHAR

### La réalisation de la polyclinique de Kerzaz pas pour demain

Bien que disposant de certificat de qualification et de classification professionnelles de catégories III ou IV, de nombreuses entreprises de réalisation privées locales continuent sans discernement de bâcler des projets inscrits dans les différents programmes de développement de la wilaya et ce, sous l'œil passif voire complice de certains techniciens chargés du suivi des travaux.

La semaine passée, le directeur de la santé en déplacement dans les daïras du Sud, a été contraint, selon ses dires, de résilier le contrat d'un entrepreneur en charge de la construction d'une polyclinique à Kerzaz.

Il va falloir maintenant attendre plusieurs semaines, peut-être des mois pour pouvoir relancer les travaux en raison des procédures techniques et administratives.

Pourtant, le décret exécutif n° 93-289 du 28 novembre 1993 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique d'être titulaires du fameux certificat est très clair.

Il stipule dans son article 7 : la classification de l'entreprise est opérée sur la base des critères suivants :

- 1) L'effectif moyen de la dernière année déclarée à la Sécurité sociale.
- 2) Le chiffre d'affaires réalisé durant la dernière année tel que figurant dans les documents comptables.

Les habitants de Kerzaz, une daïra déshéritée située à 340 km au sud du chef-lieu de wilaya de Béchar doivent encore attendre pour, peut-être, voir leur nouvelle polyclinique. La commission qui a attribué le marché sur la base de documents officiels n'a aucune responsabilité elle aussi dans ce retard.

Plusieurs entreprises de la catégorie III n'emploient officiellement que deux ou trois ouvriers !

Lies Mourad

## TIARET

### Projet de réalisation d'un marché régional de fruits et légumes et d'un "port sec"

Une enveloppe financière estimée à 600 millions de dinars sera affectée à la réalisation, au cours de cette année, d'un marché régional de fruits et légumes et d'un "port sec" dans la wilaya de Tiaret.

Ces structures, dont des maquettes et des plans ont été présentés, mercredi dernier, par le bureau d'études Betamat, seront moyennes et occuperont une assiette de 24 hectares.

Des unités de congélation, de conservation, d'emballage et de production de glace ainsi qu'un ensemble de commodités répondant aux normes internationales permettront à ces structures de jouer pleinement leur rôle, a indiqué le directeur du bureau chargé de l'étude et de la conception du projet.

Tiaret, implantée au centre de 14 wilayas et qui dispose d'un potentiel agricole important, "a besoin de ce type de structures pour valoriser son agriculture", a souligné le wali qui a précisé que le Plan national de développement agricole (PNDA) a commencé à porter ses fruits à travers les performances enregistrées dans la culture de fruits et de légumes dans les régions de Rechaïga et Sidi Abderahmane, ou encore le développement de la superficie irriguée qui a été multipliée par dix ces six dernières années.

(APS)